



## CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET

### PROCÈS-VERBAL

### COMITÉ PLÉNIER

**le mardi 21 août 2018, 19h**  
**SALLE COMMUNAUTAIRE DE PLANTAGENET**

Présences:	Jean-Pierre Cadieux, Président par intérim René Beaulne, Conseiller Benoit Lamarche, Conseiller Chantal Galipeau, Conseillère Jeanne Doucet, Conseillère Jean-Claude Delorme, Conseiller
Absence:	Fernand Dicaire, Maire
Personnel présent:	Roch Hébert, Surintendant des travaux publics Monique Bastien, Greffière par intérim Agata Michalska, Agente de communication
Personnel absent:	Dominique Lacelle, Directrice générale des bibliothèques Ken St-Denis, Directeur des loisirs Dominic Côté, Directeur des incendies Guylaine Poirier, Administratrice de zonage Valérie Parisien, Trésorière

#### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

L'assemblée est appelée à l'ordre par le président à 19h.

##### **Résolution 2018-434**

**Proposée par:** René Beaulne

**Appuyée par:** Chantal Galipeau

**QU'IL SOIT RÉSOLU** que la réunion du Comité plénier soit déclarée ouverte.

**Adoptée**

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Résolution 2018-435**

**Proposée par:** Jean-Claude Delorme

**Appuyée par:** Jeanne Doucet

**QU'IL SOIT RÉSOLU** que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adoptée**

3. **DIVULGATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Aucune

4. **SERVICE DE L'URBANISME**

Aucun

5. **SERVICE DES FINANCES**

**5.1 Étude de redevances d'exploitation - Mise à jour du règlement**

La greffière par intérim explique que le Règlement sur les redevances d'exploitation doit être révisé aux 5 ans; la prochaine échéance est le 1er août 2019.

Le consultant, M. Glenn Tunnock, prépare les études depuis plus de 20 ans et a offert de réviser le règlement au coût de 7 500 \$. Une résolution sera préparée pour le 4 septembre pour retenir ses services.

6. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**6.1 Rapport TP-14-2018 - Rapport des activités mensuelles pour la période du 12 juin au 10 août 2018**

Certaines activités ainsi que l'horaire des projets capitaux sont discutés. Plus particulièrement, on mentionne le nettoyage de l'École de Lefavre; on indique que celle-ci contient de l'amiante et que les employés devraient être conscients de ce fait car ils ont le droit de refuser d'y travailler. Le surintendant devrait obtenir une copie du rapport auprès du Directeur des loisirs.

Le conseiller Delorme demande quand la cour de l'hôtel de ville sera pavée. Le surintendant indique que le projet a été reporté à l'an prochain; les fonds ont été re-distribués pour couvrir des dépenses extraordinaires relativement aux quais à la marina, des frais légaux et autres travaux lors des ajustements budgétaires.

En réponse à une demande concernant les projets capitaux à compléter, le surintendant indique qu'il reste un peu d'épaulement à faire sur la Concession 1 et que les travaux de trottoirs et bordures sur la rue St-Philippe à Alfred devraient être entrepris sous peu.

## 7. SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

### 7.1 **Rapport COMM-2-2018 - Rapport d'activités pour les mois de juin et juillet**

L'agente à la communication explique que le site a besoin d'un rajustement du menu. L'architecture n'est pas des plus récentes et elle propose intégrer d'autres modèles. C'est plutôt l'information sur le site web qui a besoin d'être travaillée, mais l'emphase sera de regarder les sections les plus pertinentes, et avis publics.

### 7.2 **Rapport COMM-3-2018 - Implémentation et utilisation de la page Facebook de la municipalité**

Ce point est reporté à la réunion du 4 septembre.

## 8. SERVICE DE RÉGLEMENTATION

Le surintendant des Travaux publics va rencontrer Olivier au sujet de la préparation de rapports d'activités. Au cours des derniers mois, les activités comprenaient principalement des appels concernant les chiens (contrôle des animaux) et des dossiers de normes de biens-fonds. L'Officier travaille présentement selon un horaire flexible (un soir, une journée, une fin de semaine).

Un appel d'offres pour le services d'un Officier à la réglementation est en train d'être préparé.

## 9. SERVICE DE CONSTRUCTION

Annie présente un rapport verbal des activités, dont l'émission de permis et les inspections. Le projet de décontamination à Alfred a été complété. Il y a eu une rencontre avec Sabrina Rodrigue et M. Rathier du service d'ambulance pour les travaux intérieurs: préparer les plans et identifier les besoins et matériaux. La prochaine étape est de rencontrer les ingénieurs pour préparer les documents requis. Il y a discussion au sujet d'une entente avec la municipalité relativement au partage de coûts, de la part qu'ils sont prêts à investir ainsi que de la durée (i.e. 10, 15, 20 ans).

## 10. SERVICE DE LOISIRS

### 10.1 **Rapport LOI-15-2018 - Rapport sur les activités pour les mois de juin, juillet et août 2018**

Le conseiller Delorme critique les travaux et inspections de parcs et équipements qui ne sont pas faites, ainsi que les demandes non répondues ou remédiées. Le surintendant des Travaux publics fait état de l'implication de son département dans des projets du département des loisirs; il mentionne qu'il ne peut continuer à s'occuper de projets qui ne relèvent pas de son département, qu'il doit voir à compléter ses propres travaux et projets.

## 10.2 Rapport LOI-16-2018 - Marina de Lefaivre

Il y a une discussion au sujet des brise-vagues, quais et ancrage. Le sujet sera adressé à la réunion régulière du 4 septembre.

## 11. SERVICE DES INCENDIES

### 11.1 Rapport du service d'incendies pour le mois de juin 2018

Il n'y a aucune question ou commentaire sur le rapport.

### 11.2 Rapport du service d'incendies pour le mois de juillet 2018

Il n'y a aucune question ou commentaire sur le rapport.

## 12. AUTRES SUJETS

### 12.1 Rapports du Superintendant de drainage pour les mois de juin et juillet 2018

Il n'y a aucune question ou commentaire sur les rapports.

### 12.2 Rapport de l'AODE pour les mois de juillet et août 2018

M. Maurice Benoit présente les rapports pour juin et juillet, avec explications et/ou détails.

Le conseiller Lamarche mentionne que le conseil a reçu une pétition de cinq propriétaires de résidences de la Concession 3 d'Alfred pour être raccordées sur le système d'aqueduc. M. Benoit indique qu'il n'est pas recommandé d'augmenter la pression ou de permettre de nouveaux branchements sur les installations existantes; elles ne sont pas en condition pour le supporter.

## 13. CLÔTURE

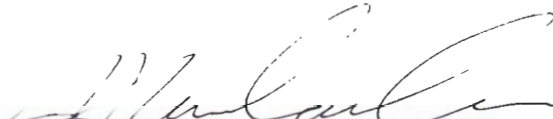
### Résolution 2018-436

**Proposée par:** Jeanne Doucet

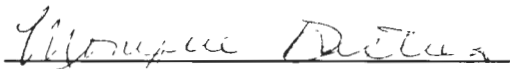
**Appuyée par:** Chantal Galipeau

**QU'IL SOIT RÉSOLU** que cette réunion soit levée à 20h40.

**Adoptée**



Jean-Pierre Cadieux, Maire suppléant



Monique Bastien, Greffière par intérim